Envoyé en préfecture le 10/09/2024 Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le

ID: 035-213501380-20240905-D104_2024-DE

MAIRIE DE LAIGNELET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Date de convocation : | L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre, à vingt heures, le |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 30/08/2024 | Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, |
| Date d'affichage : | sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. |
| 30/08/2024 | |
| Nbre de conseillers : | Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, |
| En exercice: 14 | Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, |
| Présents: 8 | Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER. |
| Votants: 13 | |
| | |
| | |

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LEBOUC donne pourvoir à Mr Didier PETITPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER
Mr Patrick DEMARQUET

N°104-2024

Validation de la convention d'occupation en Forêt domaniale

Monsieur le Maire présente la convention d'occupation en Forêt domaniale pour l'autorisation d'occupation pour services d'intérêt général, l'implantation d'un lieu de souvenir à la mémoire du Soldat Wilson

Cette convention porte à des frais de dossier pour un montant de 180 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la convention pour l'occupation d'un lieu de souvenir. Cette dépense sera imputée à l'opération 30 « Cimetière ».
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission En Préfecture le Et publication le Pour extrait conforme, Le registre dûment signé, Le Maire.

